TABLE DES MATIERES

1. **Organisation - Responsabilités** 2
1.1. Recueil d'échantillon d'urines pour Sédiment / Examen Cyto-Bactériologique des Urines (ECBU) / recherche IST 2
1.2. Recueil d'urines de 24 heures 2
1.3. Recueil d'urines pour compte d'Addis 2
2. **Références** 2
3. **Historique** 3

Document confidentiel propre au laboratoire Ketterthill.
La version à jour de ce document est disponible sur Avanteam. Les versions imprimées ou transmises par voie électronique ne sont pas gérées.

1. Organisation - Responsabilités

Certains tests urinaires nécessitent des précautions particulières de prélèvement.

Les documents en annexe du présent mode opératoire décrivent les modalités requises pour ces prélèvements.

⚠ Dans tous les cas, consulter le catalogue des analyses https://resultats.ketterthill.lu/catalogue/ pour s'assurer du respect des bons tubes et des bonnes conditions en fonction des analyses demandées.

1.1. Recueil d'échantillon d'urines pour Sédiment / Examen Cyto-Bactériologique des Urines (ECBU) / recherche IST

Se référer aux annexes :
- A_MO_PREL_39_A "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Homme".
- A_MO_PREL_39_B "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Femme".
- A_MO_PREL_39_C "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Enfant (Garçon)".
- A_MO_PREL_39_D "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Enfant (Fille)".
- A_MO_PREL_39_H "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Laboratoire".
- A_MO_PREL_39_I "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) sur sonde urinaire".
- A_MO_PREL_39_J "Recueil d'échantillon d'urines sur urine 1er jet".

Après recueil, il est recommandé de transférer les urines recueillies dans des tubes (aliquotage) conformément à l'annexe A_MO_PREL_39_E "Aliquotage des urines".

Le formulaire F_MO_PREL_36_A "Recueil pour examen cyto-bactériologique des urines – Renseignements cliniques" est à compléter.

1.2. Recueil d'urines de 24 heures

Voir annexe A_MO_PREL_39_F "Recueil d'urines de 24 heures".

NB : une acidification des urines peut être requise pour certaines analyses. Dans ce cas, l'acidification est réalisée par le laboratoire après recueil.

1.3. Recueil d'urines pour compte d'Addis

Voir annexe A_MO_PREL_39_G "Recueil d'urines pour compte d'Addis".

2. Références

- Annexe A_MO_PREL_39_A "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Homme".
- Annexe A_MO_PREL_39_B "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Femme".
- Annexe A_MO_PREL_39_C "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Enfant (Garçon)".
- Annexe A_MO_PREL_39_D "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Enfant (Fille)".
- Annexe A_MO_PREL_39_H "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) – Laboratoire".
- Annexe A_MO_PREL_39_I "Recueil d'échantillon d'urines (ECBU) sur sonde urinaire".
- Annexe A_MO_PREL_39_J "Recueil d'échantillon d'urines sur urine 1er jet".
- Annexe A_MO_PREL_39_E "Aliquotage des urines".
- Formulaire F_MO_PREL_36_A "Recueil pour examen cyto-bactériologique des urines – Renseignements cliniques"
- Annexe A_MO_PREL_39_F "Recueil d'urines de 24 heures".
- Annexe A_MO_PREL_39_G "Recueil d'urines pour compte d'Addis".
- Catalogue des analyses sur le site internet https://resultats.ketterthill.lu/catalogue/.

Document confidentiel propre au laboratoire Ketterthill.
La version à jour de ce document est disponible sur Avanteam. Les versions imprimées ou transmises par voie électronique ne sont pas gérées.

3. **Historique**

Date de mise à jour	Version	Nature des modifications
19.10.21	1	Première édition
02.10.24	2	Chapitre 1.1 : ajout de l'annexe A_MO_PREL_39_H. Chapitre 2 : mise à jour.
07.07.26	3	Chapitre 1.1 : ajout des annexes A_MO_PREL_39_I et J. Chapitre 2 : mise à jour.

Document confidentiel propre au laboratoire Ketterthill.
La version à jour de ce document est disponible sur Avanteam. Les versions imprimées ou transmises par voie électronique ne sont pas gérées.